

Droits et responsabilités des patients

MES DROITS COMME PATIENT(E) :

Recevoir des soins empreints de respect

- Recevoir des soins sûrs et empreints de compassion en temps opportun, sans discrimination ni violence.
- Recevoir des soins équitables qui tiennent compte de ma culture, de mes antécédents, de ma langue, de mon orientation sexuelle ainsi que de mon expression et de mon identité de genre.
- M'attendre à ce qu'on tienne compte de mes valeurs, de mes volontés et de mes croyances dans les discussions portant sur les plans de soins, y compris les soins de fin de vie.

Participer

- Me faire expliquer en détail mon diagnostic et mon traitement dans un langage que je peux comprendre.
- Être un partenaire égal dans la planification de soins qui répondent à mes besoins.
- Me renseigner sur les politiques de l'hôpital qui me concernent.

Communiquer

- Poser des questions et soulever des préoccupations sans craindre que mes soins en souffrent.
- Connaître le nom et le rôle de chacun des membres de mon équipe soignante.
- Savoir qui est ma personne-ressource principale et comment la joindre.
- Obtenir une deuxième opinion.

Choisir

- Choisir une personne qui m'aidera à prendre des décisions concernant mon traitement et mes soins.
- Choisir de refuser un traitement recommandé par mon équipe soignante. Si je choisis de refuser un traitement, j'ai le droit qu'on m'informe des risques liés à ce choix.

MES RESPONSABILITÉS COMME PATIENT(E) :

Faire preuve de respect

- Contribuer à créer un milieu hospitalier sans discrimination ni violence.
- Respecter les droits, la vie privée, les biens et la diversité du personnel, des autres patients et de leur famille.
- Comprendre que les besoins des autres patients peuvent parfois être plus urgents que les miens.
- Respecter les règlements de l'hôpital.
- Comprendre qu'on pourrait ne pas me fournir un traitement que je demande si celui-ci n'est pas recommandé pour des raisons d'ordre médical ou éthique.
- Informer mon équipe soignante si je ne peux pas me présenter à un rendez-vous.

Communiquer

- Fournir tous les renseignements pertinents concernant mon état de santé actuel, les maladies que j'ai eues, mes hospitalisations et mes médicaments.
- Participer de mon mieux à l'élaboration et à l'exécution de mon plan de soins.
- Poser des questions si les directives ne sont pas claires ou si je ne peux pas les suivre.
- M'assurer que les membres de mon équipe soignante et mon mandataire connaissent mes volontés, mes valeurs et mes croyances au cas où je serais incapable de prendre des décisions concernant mes soins de santé ou mes soins personnels (planification préalable des soins).

Participer

- Participer à la planification de mon congé de l'hôpital.
- Régler la portion de mon compte qui n'est pas couverte par l'Assurance-santé de l'Ontario.
- Laisser les objets de valeur non essentiels, comme

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ces droits et responsabilités, appelez le Bureau des relations avec les patients au 613-696 7000, poste 19305.

Disponible en ligne au ottawaheart.ca/fr/drp.